



La Ville de Paris recrute 20 adjoint·e·s technique·s bûcheron·ne·s élagueur·euse·s contractuel·le·s

La Direction des Espaces Verts et de l'Environnement de la Ville de Paris assure la création, l'exploitation, la gestion et la surveillance des espaces verts parisiens ainsi que des bois de Boulogne, de Vincennes et des 20 cimetières parisiens. Elle entretient le patrimoine arboré et végétal des rues et des équipements municipaux parisiens.

Le service de l'arbre et des bois est l'un des 3 services d'exploitation de la direction. Il élabore, propose et met en œuvre la politique de l'arbre à Paris, dans une perspective de développement durable. Il gère et entretient le patrimoine arboré de la capitale. Il se compose de 5 divisions territoriales (3 divisions intramuros, les divisions des Bois de Vincennes et Boulogne) et d'un service central, d'un effectif global de 730 agents, dont environ 200 bûcherons-élagueurs.

Les bûcheron·ne·s élagueur·euse·s de la Ville de Paris sont chargé·e·s de la plantation et de l'entretien des arbres à Paris. Le patrimoine arboré de la capitale se compose de 100 000 arbres d'alignement, 80 000 arbres dans les parcs, jardins, cimetières et équipements municipaux et 300 000 arbres dans les bois de Boulogne et de Vincennes.

La Ville de Paris recrute, à compter du 1^{er} septembre 2020, 20 adjoint·e·s techniques bûcheron·ne·s-élagueur·euse·s (catégorie C). Un CDD d'environ un an sera proposé à ces agent·e·s, en attendant le prochain concours, prévu à l'automne 2021.

> ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Plantation de nouveaux arbres
- Arrosage et taille de formation des jeunes plantations
- Élagage des arbres, dégagement des façades et enlèvement de bois mort
- Abattage des arbres
- Entretien du matériel

> CONDITIONS D'EXERCICE

- Affectation : dans l'un des 14 ateliers de bûcheronnage de Paris intramuros, du Bois de Vincennes ou du Bois de Boulogne. Travail en extérieur en toute saison.
- Horaires de travail : de 7h30 à 16h18 du lundi au jeudi, et de 7h30 à 14h48 le vendredi, avec une pause méridienne de 1 heure.
- Rémunération mensuelle nette : entre 1400 et 1430 €, avant prélèvement à la source.

> CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Être titulaire du CS Arboriste élagueur ou justifier d'un niveau équivalent
- Expérience souhaitée d'au moins un an dans le métier

> MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Pour candidater, adresser un CV et une lettre de motivation par mail à l'adresse : deve-sab@paris.fr avant le 15 septembre 2020.